

SOMMAIRE

À LA UNE

CLICHY / COLLÈGE JAURÈS 1
UNE CLASSE SANS NOTE

FOCUS

NANTERRE / REP+ GALOIS 3
LE CONSEIL ÉCOLE-COLLÈGE

PÉDAGOGIE

LA PLACE DE L'ORAL À L'ÉCOLE 4

NANTERRE / LES ÉCOLES DES REP DE NANTERRE 5
À L'HEURE DE LA ROBOTIQUE

NANTERRE / COLLÈGE DOUCET 6
L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF INTER-CYCLE

PARTENARIAT

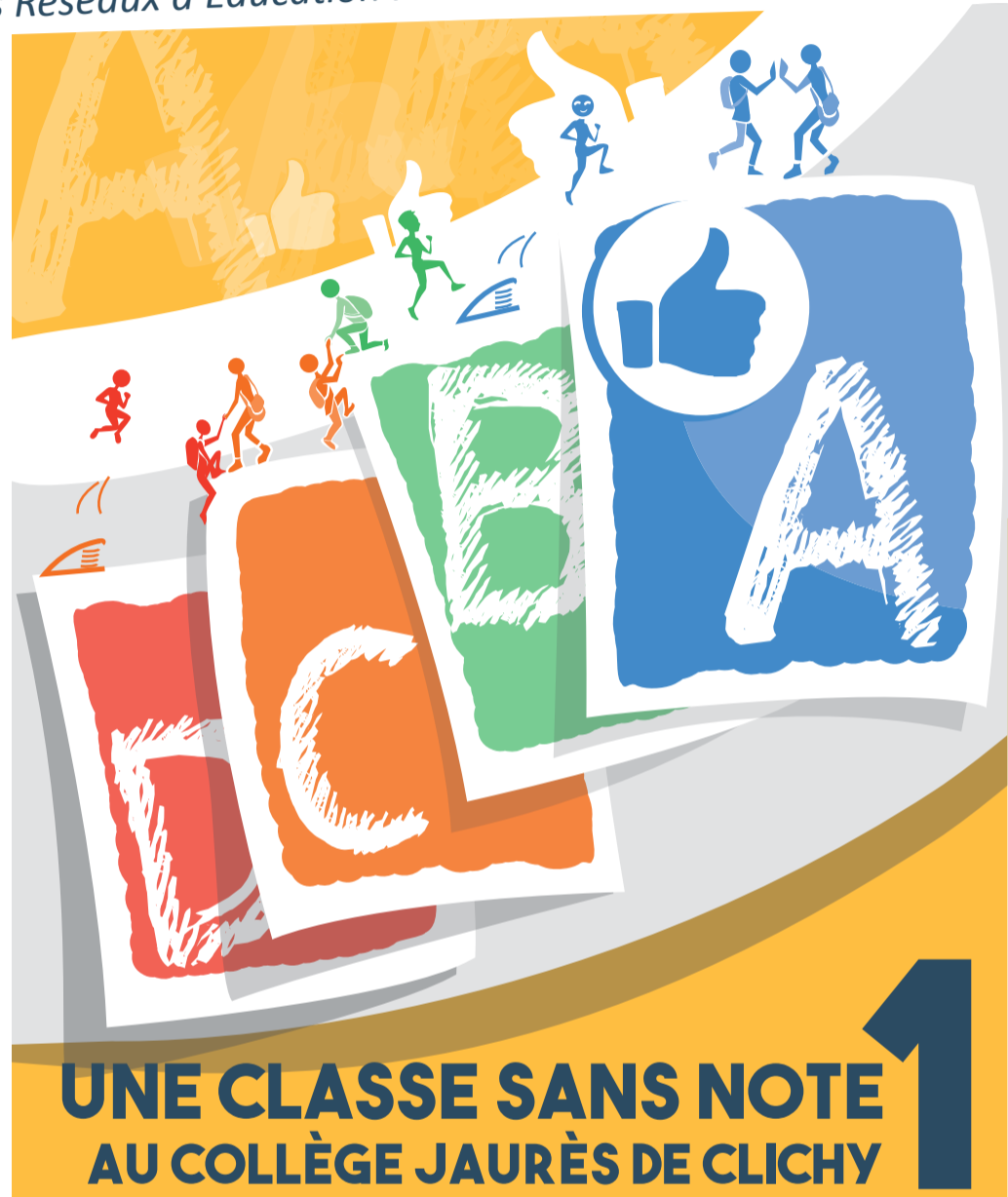
LA PARENTALITÉ 7

CHATENAY-MALABRY / COLLÈGE DE VINCI 8
L'AIDE À LA RECHERCHE DE STAGE POUR LES ÉLÈVES DE 3^E

DOSSIER

COLOMBES / REP DURAS 9
VIVE LES LANGUES VIVANTES !

ASNIÈRES / REP MALRAUX 10
LIAISON INTER-DEGRÉS ET CO-ENSEIGNEMENT



UNE CLASSE SANS NOTE
AU COLLÈGE JAURÈS DE CLICHY



REP DURAS
VIVE LES LANGUES !



5
LE DÉFI
ROBOTIQUE
À NANTERRE



LA PARENTALITÉ
UN OBJET DE FORMATION POUR LES COORDONNATEURS
DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE ET LES COORDONNATEURS
DES PROGRAMMES DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE



LA LETTRE D'INFORMATION
DES RÉSEAUX
D'ÉDUCATION PRIORITAIRE
DES HAUTS-DE-SEINE

D.S.D.E.N.92

167-177 AVENUE JOLIOT-CURIE
92013 NANTERRRE CEDEX

Directeur de la publication : Philippe WUILLAMIER

Responsable de projet : Thierry AUMAGE

Rédacteur en chef : Sabrina SMACHI

Cellule Communication : Gilles LAVIE

Web / Édition : Claude TAO

Maquette / Graphisme : Jennifer BLAISE

Ont participé à ce numéro :

Valérie NEVEU, I.E.N. Asnières-sur-Seine

Remerciements aux pilotes et coordonnateurs des REP.

INNOVATION PÉDAGOGIQUE UNE CLASSE SANS NOTE



CLICHY COLLÈGE JEAN JAURÈS

C'est la première année que le collège Jaurès expérimente ce dispositif. Cela fait suite à un stage d'établissement « Évaluer sans note » auquel une vingtaine de professeurs du collège a participé l'année dernière. Cette formation a motivé une partie de l'équipe pédagogique pour la mise en place d'une classe de 6^e sans note au sein du collège.

LE FONCTIONNEMENT

Afin de permettre aux 10 enseignants de la classe sans note de pouvoir se concerter régulièrement, une heure commune a été fixée dans l'emploi du temps.

Le coordinateur de la classe met en place les partenariats et visites, et suit l'outil numérique « sacoche ». Il assure aussi la liaison entre les disciplines autour du projet fédérateur.



LE FONCTIONNEMENT DE LA CLASSE

Pour cette première année, l'équipe pédagogique a choisi de développer ce projet sur une classe du niveau sixième.

La classe doit être une classe sans profil particulier :

- des élèves de niveau hétérogène ;
- le seul niveau scolaire ne doit pas rentrer en ligne de compte, il faut également cibler la capacité à travailler en équipe, l'autonomie, la créativité ;
- pour cette première année de "test", les équipes ont essayé, dans la mesure du possible, d'avoir un effectif limité à 24 élèves, en y incluant deux élèves d'ULIS.

Pourquoi une classe sans note ?

Une évaluation par compétence permet à l'élève de mieux comprendre ce que l'on lui demande.

Les parents peuvent mieux aider leur enfant sur des points précis.



Les élèves visent l'excellence, ne se contentent plus d'un 10/20 artificiel

Pas de démotivation due à un enchaînement de mauvaises notes

Les élèves regardent les commentaires des professeurs sur les copies.

L'élève progresse car il comprend ses erreurs et a le temps de revenir sur ses difficultés.

LES PARENTS, DES PARTENAIRES CLEFS

Il est très important que les parents soient aux côtés de l'équipe pédagogique dans ce projet. Ainsi, deux parents référents (ou délégués) de la classe peuvent faire part aux professeurs de manière immédiate de toute satisfaction, interrogation ou inquiétude dont ils pourraient avoir connaissance de la part des autres parents.

L'un des objectifs de la classe sans note est de pouvoir, comme souvent en primaire avec le livret de l'élève, rendre les réussites, les difficultés de l'élève plus compréhensibles, pour lui-même mais aussi pour ses parents et lui offrir un meilleur accompagnement.

UNE PÉDAGOGIE DE PROJET

L'équipe pédagogique a tenu à structurer cette classe autour d'une pédagogie de projet, afin de créer une cohésion de groupe forte, autour d'un fil conducteur (un projet commun) : définir des objectifs collectifs au sein desquels chaque élève pourra mener son parcours individuel et participer à cette construction commune qui motivera les apprentissages de chacun. En fédérant les élèves de la classe autour d'un projet, chaque élève a ainsi l'opportunité de se révéler dans certaines tâches, de se conforter dans ses compétences et de prendre confiance en lui au sein d'une réalisation collective.

Le projet annuel de cette année est mené en partenariat avec Radio France. Les enseignants de la classe tenaient à ce que la classe de 6^e ne soit pas la classe «sans note», mais une classe avec un projet.



Devant le défi que représente la maîtrise du français pour un grand nombre d'élèves, mais aussi devant la nécessité de comprendre le monde qui nous entoure, il est apparu judicieux de construire le projet autour des médias, et de faire de la classe un groupe de petits reporters. Les activités menées dans le cadre de ce projet sont évaluées en lien avec le socle commun de compétences, de connaissances et de culture.

Les élèves participent à un parcours annuel de «petits reporters» qui inclut une dizaine de sorties, ateliers et interventions sur toute l'année. Il s'articule autour de la découverte d'un instrument (l'orgue) et de l'éducation aux médias. L'objectif est de permettre aux élèves de s'exprimer sur un sujet en réalisant des interviews et des reportages. Un journaliste est venu au collège pour les former à la conduite de l'interview. Fin mai, les élèves assisteront au montage de leur propre chronique, à partir de tous les enregistrements qu'ils auront effectués. Celle-ci sera consultable sur le site de l'émission sur France musique.



«SÉDENTARISER» LA CLASSE

Le lieu classe est la "rédaction", dans le sens journalistique du terme. Un mur est destiné à l'affichage quotidien de leurs travaux, afin de permettre à tous, enseignants et élèves, de prendre connaissance de manière continue de l'avancée des travaux de chacun. Les élèves ne quittent cette salle que pour les matières spécialisées nécessitant des infrastructures adaptées. Ce choix répond à une logique d'interdisciplinarité et de continuité dans les apprentissages dispensés par les différents enseignants.

MÉTHODE DE TRAVAIL

L'équipe pédagogique fait reposer le travail en classe sur ces quelques principes :

- Une transversalité des compétences : une liste de compétences pouvant être évaluées dans toutes les disciplines servira de fil conducteur aux apprentissages.
- Toutes les disciplines rentrent dans une dynamique de projet.
- La bienveillance, qui n'est pas incompatible avec une grande fermeté quant à l'apprentissage des cours, le fait d'avoir son matériel, le respect envers ses camarades et ses professeurs. Les élèves de sixième doivent être accompagnés sur tous ces points.
- Le travail en petits groupes de 4 élèves, pour développer l'entraide et l'apprentissage entre élèves.
- Un effort pour rendre les énoncés des évaluations plus explicites.

L'ÉVALUATION



L'évaluation se fait par compétence : compétences transversales et compétences propres à chaque discipline. Les bilans se font de manière transdisciplinaire à partir des nouveaux domaines du socle.

Le livret est un livret numérique (utilisant le site [sacocher](http://sacocher.fr)) consultable par les élèves, les parents, les professeurs et les assistants d'éducation.

Au premier trimestre, une rencontre avec les parents a été organisée ce qui a permis d'apporter quelques corrections.

BILAN À MI-PAROURS

Les enseignants de la classe estiment que de nombreux élèves ont pris confiance en eux et que la classe est en progrès sur tous les points.

Les parents sont globalement satisfaits du dispositif et constatent une réelle motivation pour les apprentissages.

UNE INSTANCE DE DROIT COMMUN LE CONSEIL ÉCOLE-COLLÈGE



NANTERRE REP+ GALOIS

PRÉSENTATION

Le conseil école-collège a pour objectif de renforcer la continuité pédagogique entre le premier et le second degrés notamment au profit des élèves les plus fragiles. Il réunit des enseignants du collège et des écoles du secteur de celui-ci. Le conseil école-collège est présidé par le Principal du collège et l'Inspecteur de l'Éducation Nationale chargé de la circonscription.

LES MISSIONS DU CONSEIL ÉCOLE-COLLÈGE

Le conseil école-collège contribue à améliorer la continuité pédagogique et éducative entre l'école et le collège.

Il se réunit au moins deux fois par an et établit son programme d'actions pour l'année scolaire suivante ainsi qu'un bilan de ses réalisations.

Ce programme d'actions est soumis à l'accord du conseil d'administration du collège et du conseil d'école de chaque école concernée. Le bilan des réalisations est présenté aux mêmes instances. Le programme d'actions et le bilan sont transmis au Directeur Académique des services de l'éducation nationale.

Le conseil école-collège peut créer des commissions école-collège chargées de la mise en œuvre d'une ou plusieurs des actions de son programme. La composition, les objectifs et les modalités de travail de ces commissions sont arrêtés par le conseil école-collège.

Dans le REP+ Galois à Nanterre, l'élaboration du projet de réseau 2015-2019 a permis d'identifier des axes de travail dans le réseau. Trois commissions ont été ainsi constituées et traitent du climat scolaire, de la mise en œuvre du nouveau cycle 3 à la rentrée 2016 et de l'harmonisation des pratiques.

ZOOM SUR CHACUNE DE CES COMMISSIONS

1. L'HARMONISATION DES PRATIQUES :

Les temps de mutualisation doivent permettre aux équipes d'avoir une réflexion pédagogique commune. Ainsi, la mise en place d'observations croisées en CM2/6e est un des axes de travail qui sera expérimenté dans le réseau avec l'aide de la formatrice académique REP+, tout comme, l'élaboration d'un parcours littéraire C.M.2./6e par les professeurs des écoles de CM2 et les enseignants de lettres.

L'harmonisation des pratiques consistera aussi à mettre en œuvre des évaluations diagnostiques à l'échelle du réseau notamment en mathématiques.

La commission permet également de mettre en exergue les réussites des élèves au sein du réseau. Ainsi, à l'entrée en 6e, les élèves disposent d'un bagage littéraire commun sur les contes, les récits d'aventure, les références mythologiques.

Ce temps de travail commun permet principalement aux équipes de mieux cibler les difficultés des élèves et d'envisager les remédiations nécessaires. Ainsi, la compréhension de consignes en mathématiques, le lexique, la syntaxe et en règle générale, la maîtrise du langage oral feront l'objet d'échanges pédagogiques entre enseignants du réseau. Un temps de formation commun en interdegré sur l'enseignement explicite de la langue orale est également envisagé.

2. NOUVEAU CYCLE 3 :

Dans le cadre de la réforme du collège et de la mise en œuvre du nouveau cycle 3 (C.M.1., C.M.2., 6e) à la rentrée scolaire 2016-2017, les équipes enseignantes du premier et du second degrés harmonisent leurs pratiques et échangent sur les nouveaux programmes ainsi que sur les contenus disciplinaires.

Pour poursuivre le travail entrepris, un calendrier des échanges a été envisagé.

Échanges de pratiques N°1	Échanges de pratiques N°2	Échanges de pratiques N°3
<ul style="list-style-type: none"> - les enseignants du premier degré s'organisent par champ disciplinaire ; - les enseignants du second degré se réunissent par discipline ; - travail spécifique sur le cycle 3 : besoins/attendus/perspectives. 	<ul style="list-style-type: none"> - rencontre entre référent(s) du premier degré et référent(s) du second degré par champ disciplinaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - restitution entre les équipes des échanges et des décisions prises. Champs disciplinaires retenus : 7 groupes Français-Mathématiques-Langues-Arts-Histoire/Géographie-Sciences-EPS.

3. CLIMAT SCOLAIRE :

Les échanges ont porté sur la progressivité de la règle, la hiérarchisation des indicateurs et la médiation par les pairs.

La nécessité d'accompagner la rupture école-collège impose une réflexion autour de la progressivité de la règle.

La question de la sanction a fait l'objet de débat au sein de la commission et apparaît comme essentielle (formes, sens, modalités...).

La médiation par les pairs mise en œuvre dans les écoles et le collège du REP+ Galois, sur le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire, est un formidable outil qui assure un lien continu dans les pratiques et gestes professionnels des acteurs du monde éducatif (école, service enfance, service jeunesse et collège).

Les professionnels de l'Éducation Nationale et les partenaires expriment leur volonté de poursuivre les temps de formation commun qui ont été amorcés depuis plusieurs années.

LA PLACE DE L'ORAL À L'ÉCOLE



NANTERRE

REP+ GALOIS



Dans le cadre des temps de formation et de concertation du REP+ Galois à Nanterre, Madame Elisabeth Bautier, Professeur des universités à Paris 8 et Directrice de recherche est intervenue le mercredi 27 janvier lors d'une conférence dans le réseau sur la place de l'oral à l'école.

Après un bref rappel de la place de la maîtrise de la langue dans les programmes et dans le référentiel de l'éducation prioritaire, la chercheuse insiste sur le fait que le langage transforme les enfants en élèves. Le système éducatif français vise à former des citoyens qui réfléchissent et raisonnent. Parallèlement, nos sociétés accordent une grande importance à la capacité d'échanger et d'avoir des relations avec les autres.



L'oral dans les classes est ainsi associé à un oral d'expression et de communication. Elle rappelle que l'enseignant doit accompagner le passage de l'expression au savoir en explicitant chaque situation pédagogique, en rendant lisibles les ressources mobilisées par les élèves et en les dotant d'outils de pensée, et cela dans le but de viser la notion sous-jacente.

Madame Bautier constate que la dimension de construction de la pensée et de sa personne est peu présente dans ce qui est proposé à l'école. Les enseignants sont rarement formés à analyser précisément ce qui est en jeu dans la question du langage.

Toutes les verbalisations ne se valent pas notamment entre les élèves qui parlent de leur vécu et ceux qui l'interrogent : le langage construit la pensée plus qu'il ne l'exprime.

L'élève doit également modifier son rapport au langage et percevoir les spécificités en milieu scolaire. Ce déplacement devrait être accompagné par les enseignants.

Les apprentissages fondamentaux se font à l'école maternelle. Or, certains éléments du vocabulaire pour apprendre demeurent flous non explicites pour l'élève. Les mots justes comme « classer », « comparer », « trier », « sérier »... sont rarement utilisés dans des situations renouvelées, récurrentes et systématisées.

Le terme « faire » par exemple, est redondant dans nos échanges et ne nous aide pas à construire des ressources langagières pour construire le sens scolaire.

Rien n'est acquis, rien n'est évident. Il s'agit de décontextualiser pour éviter de faire ici et maintenant. C'est également attirer l'attention des élèves sur ce qu'il y a à apprendre grâce à la langue.

En ce sens, l'écrit permet de se familiariser avec ces termes, de mettre des mots sur ce qui est rarement présent ou sur ce qui est implicite.

Elisabeth Bautier a également indiqué que ce qui renforce les inégalités scolaires et ce qui constitue une différence entre les enfants, c'est leur manière d'être aux objets du monde ; elle rappelle combien ces enfants pour lesquels la confrontation, la mise en situation ne suffisent pas, sont ceux qui ont besoin d'être accompagnés. Pour opérer cette transformation du rapport au monde c'est certainement le langage qui peut le mieux aider les élèves. Il convient de permettre à tous les enfants de profiter des situations de l'école ; la maternelle a une place déterminante en cela.

Madame Bautier a conclu en rappelant la nécessité d'inscrire les élèves dans un monde d'interrogation. Ainsi devenir élève, c'est questionner le monde.



LES REP DE NANTERRE À L'HEURE DE LA ROBOTIQUE



NANTERRE

Chaque année un défi robotique est organisé à Nanterre à l'attention des écoles et des établissements de la ville. Il s'agit d'un défi technique où se rencontrent des robots autonomes réalisés par des équipes de jeunes passionnés.

Soutenu matériellement par la Ville de Nanterre, des équipes de jeunes passionnés des écoles se retrouvent à la Salle des Congrès.

Cette année la compétition a eu lieu du 31 mars au 4 avril. Elle est placée sous le thème du développement durable et de l'environnement. Elle est précédée d'un salon robotique le mercredi 30 mars matin qui se déroule autour de différents ateliers où les élèves manipulent des bee-bots, programment en scratch et découvrent divers types de robots.

Lors du défi robotique « Robee » le robot doit effectuer des tâches (appelées « missions ») en lien avec le respect et la préservation de l'environnement.



Les robots de chaque équipe s'affrontent en duel sur un tapis de robotique coloré et sur lequel ils doivent effectuer un maximum de missions (6 en tout) définies à l'avance et dans un temps limité. Le robot doit être capable de se déplacer, ramasser des objets, les déverser et le tout avec une précision chirurgicale.

La robotique s'inscrit définitivement dans une pédagogie de projet et permet aux élèves de mettre en relation la mise en théorie de ce projet et sa réalisation tout en stimulant leur créativité.

Ses vertus pédagogiques et pluridisciplinaires sont vastes et variées. La robotique facilite une démarche scientifique expérimentale faite de manipulations, de conceptions, d'émissions d'hypothèses et de vérifications.

La fabrication du robot et son autonomisation permettent aux élèves d'aborder de nombreux aspects dans le domaine de la mécanique et de l'électronique. Le logiciel utilisé pour programmer le robot les familiarise avec l'outil informatique tout en développant l'esprit logique et mathématique nécessaire au calcul des distances et des trajectoires à effectuer par le robot.

Enfin, l'aspect ludique de la robotique facilite l'acquisition des savoirs car il permet aux élèves une grande implication dans leurs projets. La robotique peut également nourrir de futures vocations professionnelles.

ZOOM NANTERRE ÉCOLE LA FONTAINE

L'école La Fontaine du REP République de Nanterre, dont l'équipe enseignante se montre très dynamique dans le domaine de la pratique de la robotique en classe, s'est déjà distinguée lors de la quatrième édition de la Robot Party 4.0 de Meudon qui avait eu lieu le 23 janvier dernier et dont le cœur de l'événement était la « LEGO robot league », une compétition internationale de robot LEGO qui vise à promouvoir les sciences et les technologies et dont le thème était le « Trash Trek » (Thème de l'écologie et du recyclage). Les élèves accompagnés de leur professeur M. Philippe Sudre-Rouffaux ont fait montre de toutes leurs compétences en finissant sixième de ce rassemblement qui récompensait également l'esprit d'équipe, le talent oratoire des participants ainsi que leur investissement dans la cause environnementale autour de la création d'une bande-dessinée liée au développement durable.

EN SAVOIR +

Le défi robotique de Nanterre 2015-2016

<http://www.robotique92.ac-versailles.fr>

La Robot Party 4.0 :

<http://robotpartymeudon.tumblr.com>

La Robot Party 4.0 en vidéo

[Cliquez pour visionner la vidéo](#)



ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF INTER-CYCLE



NANTERRE COLLÈGE DOUCET

Ce dispositif existe depuis plusieurs années au collège André Doucet. Il est encadré conjointement par des professeurs du collège et des professeurs des écoles. 2 heures par semaine (2x1h) d'aides aux devoirs et de soutien méthodologique sont proposées à des élèves de 6^e fragiles scolairement.

L'objet de ce dispositif est d'aider les élèves à acquérir des méthodes et des compétences pour devenir autonomes dans leurs apprentissages.

Ce dispositif permet aux élèves dès l'entrée en sixième d'être accompagnés et rassurés.

Un contrat d'objectif est signé avec l'élève en début de chaque trimestre. À travers ce contrat l'élève s'engage à travailler spécifiquement les difficultés qui freinent son épanouissement dans les apprentissages. À la fin du trimestre, un bilan est établi avec chaque élève. Si les objectifs sont atteints, l'élève peut quitter le dispositif.

TÉMOIGNAGES

CE QU'EN DISENT LES ÉLÈVES :

Nathan « Je participe à l'étude inter-cycle toutes les semaines. Je travaille et je révise. Pour préparer les évaluations c'est vraiment bien. »

Pour Khadija « L'étude inter-cycle c'est une bonne idée. J'ai amélioré mes résultats depuis que j'y viens. On travaille avec les professeurs et les maîtresses dans une bonne ambiance. »

Pour Leïla « Quelques fois les maîtresses nous forcent à travailler. Avant les conseils de classe, on remplit des questionnaires pour savoir si on a progressé et ça c'est bien. »

Les élèves s'accordent tous sur le fait qu'ils se sont améliorés sur le plan organisationnel.

CE QU'EN DISENT LES ENSEIGNANTS :

« Nous avons des élèves très motivés cette année. D'eux-mêmes, ils se rendent compte du potentiel que l'étude inter-cycle leur a permis de développer. Dès le milieu de l'année, ils mesurent concrètement leur progrès. C'est d'autant plus intéressant et motivant qu'ils viennent de manière volontaire. »

« Les élèves présents ont vraiment besoin de cette aide, de ce petit coup pouce. C'est une très bonne manière de structurer leur temps d'apprentissage et d'apprendre à mieux les connaître. De plus, la souplesse du dispositif, avec la possibilité donnée aux élèves d'arrêter l'étude à la fin de chaque trimestre si les objectifs sont atteints est un réel atout. Les élèves prennent incontestablement confiance en eux. »

Deux fois par semaine c'est donc une douzaine d'élèves qui sont pris en charge par trois enseignants :

« Il y a une vraie plus-value avec autant d'enseignants pour encadrer les séances. Il n'y a pas de temps mort et ça permet à chaque élève de profiter au maximum de ces deux heures d'étude hebdomadaire. Il y a toujours des notions à travailler ou à revoir, des éclaircissements à apporter. Les élèves ne voient pas le temps passer. »

La force de ce dispositif est de croiser les regards en associant enseignants du 1^{er} et du 2nd degré :

« Chaque enseignant travaille successivement avec tous les élèves, il n'y a pas de règles établies pour leur prise en charge. Nous travaillons les mêmes notions mais en les percevant sous des angles différents. De ce fait, nous n'aiguillons pas les élèves de la même manière. Les approches pédagogiques sont clairement diversifiées, ce qui rend ce dispositif riche et interactif. »

« C'est intéressant de pouvoir travailler ensemble. À travers nos discussions et nos échanges, le lien entre le primaire et le secondaire est automatiquement renforcé. Cette cohérence de posture et de regard rassure les élèves. Le suivi des anciens élèves d'élémentaire est grandement facilité. »



Les enseignants du dispositif : Caroline Bonne, Hélène Couenne, Claire Debet, Laurent Potel, Marion Pougner et Kathleen Yaw.

Ce dispositif s'inscrit parfaitement dans le cadre de la refondation de l'École de la République et de l'éducation prioritaire. Il donne du sens au parcours de l'élève dans sa fluidité et sa cohérence.

LA PARENTALITÉ

OBJET DE FORMATION POUR LES COORDONNATEURS DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE ET LES COORDONNATEURS DES PROGRAMMES DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Lundi 8 février 2016, une action de formation inter-métiers portée par la Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale, la Direction départementale de la cohésion sociale et la mission ville a réuni à la Préfecture des Hauts-de-Seine l'ensemble des coordonnateurs de la réussite éducative du département ainsi que les coordonnateurs de l'éducation prioritaire.

Le Sous-Préfet en charge de la politique de la ville, Monsieur Fauconnier, le Directeur académique adjoint, Monsieur Aumage ainsi que la Directrice départementale de la cohésion sociale, Madame Jacquemoire étaient présents avec l'ensemble des acteurs qui contribuent au quotidien à la réussite scolaire et éducative des enfants et des élèves. Ils ont ainsi pu prendre connaissance des actions mises en œuvre par l'association « école et famille » dans le cadre de la coéducation avec les parents.

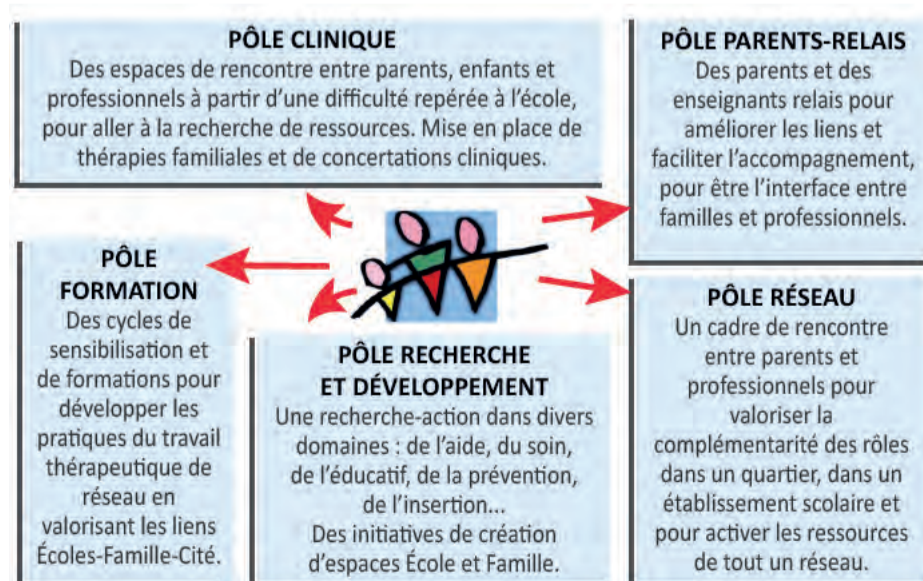
Les différents représentants des ministères présents lors de cette rencontre ont par ailleurs mis en exergue la qualité des échanges partenariaux entre les services de l'Etat.

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION ET DE SES PÔLES

« ÉCOLE ET FAMILLE » est un centre de Proximité et de Ressources qui relie l'École, la Famille et la Cité.

Sa spécificité tient à sa double dimension constante depuis sa création: l'intérêt pour l'enfant et sa famille dans leur quartier, leur ville et l'intérêt pour les professionnels qui les accompagnent.

Le souci d'un parent pour la réussite de son enfant à l'école, son bien-être dans la Cité et l'engagement d'un enseignant pour accompagner son devenir en font des leviers thérapeutiques puissants.



NANTERRE

PRÉFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE



Ils ont rappelé dans leurs discours respectifs que la parentalité et la coopération avec les parents sont des axes forts du contrat de ville 2015-2020 et des projets de réseaux 2015-2019.

L'association offre la possibilité d'un point de rencontre visible, prévisible, qui garantit les échanges présents et élabore continuellement les éléments d'un dialogue constructif, basé sur une justice relationnelle pour préparer le futur.

L'organisation originale associe cinq pôles d'activités qui conjuguent plusieurs actions au niveau des familles, des élus et des professionnels. Cette attention multidirectionnelle renforce la capacité de chaque acteur à s'engager aux côtés les uns des autres.

UNE ÉTHIQUE RELATIONNELLE DU TRAVAIL EN RÉSEAU AU SERVICE DE TOUS



EN SAVOIR + <http://www.ecoleetfamille.fr/>

L'AIDE À LA RECHERCHE DE STAGE POUR LES ÉLÈVES DE 3^E



CHÂTENAY-MALABRY COLLÈGE DE VINCI

Le vendredi 19 février dernier, le collège Léonard de Vinci organisait les soutenances orales des stages des élèves de 3^e.

Les élèves ont été entendus par des jurys placés sous le signe du partenariat. En effet, l'équipe pédagogique avait associé le proviseur adjoint du lycée de secteur, les partenaires de la réussite éducative, un parent d'élève, les partenaires associatifs ainsi que des professionnels : des jurys variés pour des stages très divers, mais avec une grille de notation commune à tous, dont les compétences attendues avaient été définies en amont.



Comme dans de nombreux établissements, les élèves sont informés très tôt qu'ils doivent effectuer un stage professionnel en classe de troisième. Certains se sont mis en recherche dès la première période de l'année scolaire, quand d'autres ont attendu le retour des vacances de Toussaint et même plus tard, et ce malgré les conseils et les relances de leurs professeurs.

Une situation qui ne devrait pas se renouveler l'année prochaine, car le Conseil d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) réuni le 26 novembre 2015 s'est engagé dans un partenariat avec l'association Un Stage Et Après.

Les intervenants de cette association accompagnent les élèves de 4^e dans leur recherche de stage selon une démarche qui prend appui sur les appétences des élèves. Les bénévoles les aident ensuite à construire leur CV et leur lettre de motivation. Il s'agit donc d'une action au long cours.



Pour cette année, les élèves de troisième ont été accompagnés par leurs professeurs et l'association est venue en renfort pour la préparation des soutenances.

Même si la plupart des élèves ont trouvé le stage par eux-mêmes, ou grâce aux contacts créés au fil des années par l'équipe pédagogique avec des professionnels, USEA a mis en relation les collégiens qui ne savaient plus qui contacter pour trouver un lieu d'accueil répondant à leurs attentes avec des entreprises. Le réseau de professionnels qui soutiennent et travaillent avec l'association est varié et compte de grandes entreprises. Ce vivier d'entreprises partenaires permet aux élèves de sortir de leur quartier et ainsi de faire preuve d'autonomie.

Le partenariat entre le collège et l'association vise à améliorer l'accompagnement de l'élève dans son parcours scolaire et ainsi lui permettre de suivre une orientation mieux choisie.



L'U.S.E.A. (Un Stage Et Après).

Le projet de l'association U.S.E.A. est d'accompagner les collégiens dans la construction de leur identité professionnelle en accédant aux codes et en utilisant la richesse de leur potentiel pour dépasser leurs idées limitantes.

Faire découvrir le monde professionnel dès le plus jeune âge pour développer l'attrait pour le monde professionnel, l'envie d'entreprendre et prévenir le décrochage scolaire, permettre aux élèves de faire un stage correspondant à leurs appétences et projet d'orientation en ouvrant la porte des entreprises partenaires ou en leur donnant du réseau via notamment la mise en place de parrainage de proximité avec des adultes issus du monde de l'entreprise.

EN SAVOIR +

Le site du collège www.clg-vinci-chenay.ac-versailles.fr

Pour découvrir l'association www.usea.fr

VIVE LES LANGUES VIVANTES ! À L'ÉCOLE HENRI MARTIN

À l'école élémentaire Henri MARTIN de Colombes, les élèves de C.M.2. apprennent deux langues : l'anglais et l'espagnol. Pendant que les professeurs des écoles enseignent l'anglais en demi-groupes, deux professeures d'espagnol du collège M. DURAS, tête de réseau, viennent à l'école dispenser l'espagnol au reste des élèves.

L'anglais est pratiqué dans le 1^{er} degré obligatoirement depuis le C.E.1. Certains élèves ont même été sensibilisés dès la maternelle. Tel que le préconise le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (C.E.C.R.L.), sur lequel s'appuient les enseignants, les élèves doivent atteindre le niveau A.1. en fin d'élémentaire puis le niveau A.2. (palier 1) au collège et parvenir au niveau B.1. (palier 2) à la fin de la scolarité obligatoire.

Pour l'espagnol, l'initiation commence cette année : les élèves se familiarisent avec la pratique d'une seconde langue étrangère en faisant notamment le parallèle avec l'anglais. Il s'agit également de préparer les élèves à un enseignement et une pratique qui seront plus intensifs au collège. Deux objectifs à ce projet : la garantie de la cohérence et de la continuité des apprentissages entre l'école et le collège ainsi que la possibilité d'offrir une diversité des langues pour promouvoir et « préserver la richesse linguistique et culturelle de l'Europe et du monde », selon les Programmes scolaires : enseigner les langues vivantes en élémentaire.



*Théâtre en anglais : les élèves jouent une pièce devant d'autres camarades à la BCD
« I don't want to wake up !! », dit Sirine à Lola.*

À cela s'ajoute, une volonté des enseignants de 1^{er} et 2^d degrés d'échanger sur leurs pratiques professionnelles. L'idée est de se nourrir des expériences de chacun des enseignants partageant ce projet, pour prendre en compte l'élève dans sa globalité, dans son parcours scolaire.



COLOMBES REP DURAS

Une réflexion a été menée par ces enseignants pour harmoniser et mutualiser leurs pratiques de classe.

QUELQUES EXEMPLES

Un seul cahier pour travailler les langues, d'un côté l'anglais, de l'autre l'espagnol. Les professeures du collège se sont appuyées sur ce qui était déjà pratiqué en classe en anglais : rituels, jeux, mises au travail pour construire leurs séances de manière ludique afin d'éveiller la curiosité des élèves. À l'issue du C.M.2., ces derniers devraient être capables de s'exprimer à l'oral (en utilisant des phrases simples) pour se présenter et pour présenter quelqu'un. Ils connaîtront quelques formules de politesse, quelques chants et comptines espagnols et quelques caractéristiques culturelles propres aux pays hispaniques.



« How do they cost (the oranges) ? », dit Chaima à Baptiste.

Par ailleurs, ce projet peut être considéré comme une force du réseau DURAS. Outre la réussite certaine des élèves, il redonne une image positive à l'établissement. Les parents ont ainsi la garantie que leurs enfants pourront poursuivre un enseignement de qualité grâce à la 6^e bilingue surtout quand 40% des élèves de 6^e du collège DURAS, viennent de l'école élémentaire Henri MARTIN.

Enfin, ce projet sera valorisé en juin, lors d'un spectacle de fin d'année. Les élèves de C.M.2. chanteront devant les autres classes et devant leurs parents. Il ne reste plus qu'à démultiplier ce projet à l'ensemble des écoles du réseau...

LIAISON INTER-DEGRÉS ET CO-ENSEIGNEMENT



ASNIÈRES

REP MALRAUX

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

POINCARÉ A ET B

DESCARTES A ET B

COLLÈGE ANDRÉ MALRAUX

Le dispositif « Plus de maîtres que de classes » intègre le co-enseignement comme modalité d'intervention bénéfique aux élèves.

Ouvrir sa classe à un pair, c'est partager le travail de préparation, un même espace, des outils pédagogiques et des gestes professionnels. C'est penser, analyser, observer ensemble, s'enrichir des compétences de l'autre et faire évoluer ses pratiques.

Dans le cadre de l'enseignement de l'anglais, des enseignants du REP Malraux, ont construit progressivement cet espace collaboratif, pour mutualiser l'expertise et gagner en qualité d'enseignement.

Marjorie Lévy, professeur d'anglais, rejoint ainsi, chaque semaine, depuis trois ans, les collègues de cycle 3 des écoles élémentaires Poincaré et Descartes, à hauteur de trois séances de 45 minutes chacune. Les élèves des classes de CM2 porteuses du projet, profitent durant une séance de la présence de deux enseignants. Un planning répartit précisément les horaires par souci d'équité.

La volonté affichée d'aider les élèves à apprendre a facilité la raison d'être du projet. Le partage d'idées et d'expériences entre les professionnels des deux degrés s'est avéré indispensable dans la conceptualisation des stratégies d'apprentissage et leur mise en œuvre pour assurer la cohérence et la continuité des enseignements.



Dans certaines classes, la collaboration s'inscrit dans une dynamique d'échanges de service en apportant un appui didactique ; il s'agit davantage d'une co-intervention. Dans d'autres, le professeur d'anglais soutient ses collègues pour la mise en œuvre d'interactions langagières. Dans tous les cas, les deux enseignants sont impliqués simultanément.

Valérie Neveu, Inspectrice de l'éducation nationale.

Loétitia Dupont, Coordonnatrice REP.

Le travail repose nécessairement sur un triptyque ambitieux qui invite au déploiement de l'expertise professionnelle : entre pôle enseignant, pôle apprenant et la discipline à acquérir. Le conseil école-collège est le lieu de réflexion et de décision, à la recherche de points d'appui : définir les attentes de chacun, atténuer les ruptures et construire un parcours d'élève, en parfaite adéquation avec les nouveaux cycles, particulièrement le cycle de consolidation.

La réussite des élèves passe également par l'analyse de pratique et l'acceptation du regard de l'autre : les enseignants du premier degré, polyvalents, et ceux du second degré, experts de leur discipline, apprécient cette coopération, entre didactique, pédagogie et vie de classe.

Dans la pratique, il ne s'agit pas de privilégier un mode de fonctionnement parmi les différentes modalités de co-enseignement mais de s'adapter à l'organisation de la classe, aux besoins des élèves et à l'enseignant du premier degré, dans une écoute et une confiance réciproques.

La finalité de l'action a été réaffirmée à la rentrée 2015 par la volonté de réunir les efforts de tous, dans les écoles et au-delà, pour la réussite des élèves et la réduction des écarts de performance entre établissements. Elle a désormais toute sa place dans la mise en place de la carte académique des langues vivantes et s'inscrit résolument dans la volonté de mieux apprendre, mieux enseigner les langues vivantes.

L'impact réel du co-enseignement reste à mesurer avec précision mais, d'ores et déjà, au-delà des contraintes budgétaires et d'emploi du temps, des difficultés de préparation et d'analyse, la collaboration entre professeurs porte les apprentissages, favorise le travail de continuité inter-degrés, renforce les capacités linguistiques des élèves à l'entrée en sixième et impulse de nouveaux projets, en particulier pour l'enseignement de l'allemand qui vient, cette année, de se doter d'une action inter-degrés, sur le temps des APC, dans la cohérence des parcours linguistiques des élèves vers la poursuite en classe bilingue de continuité au collège.

Ainsi, la « classe de langue » est devenue le lieu d'une pratique qui se veut exemplaire et d'une formation pédagogique, en participant à la construction du citoyen et à la mobilité internationale.